Image not found or type unknown

Demande de renouvellement de titre de séjour étudiant

Par **pinpin**, le **25/06/2013** à **15:44**

Bonjour Madame, Monsieur

Je réside en France avec le statut étudiant depuis septembre 2005. J'ai toujours été en situation régulière avec des titres de séjours étudiants qui ont toujours été renouvelés par la préfecture. J'ai effectué un cursus universitaire sérieux et régulier.J'ai redoublé une seule fois mon Master 2 parce que j 'ai été hospitalisée pendant plus de 5 mois. Mon cursus se solde par deux master 1 et un master 2. Je me suis inscrite cette année (2012- 2013)à un autre master 2 mais la préfecture ne m'a toujours pas délivré de titre de séjour. Mon titre de séjour est expiré depuis octobre 2012. Mon 3 ème récépissé de demande renouvellent de ce titre de séjour expire le 15 juillet 2013. Est ce que je peux craindre un refus de renouvellement de titre de séjour.
Je suis mariée depuis janvier 2009, j ai deux enfants de moins de 3 ans tous nées en France. Mon conjoint a le statut étudiant , il est en 2ème année de thèse, de plus il vient de créer son entreprise sous le statut d'auto entrepreneur. Est ce que je peux prétendre à un autre titre de séjour?
Mon mari possède deux CDI à temps partiels (employé de restauration et professeur à domicile), moi aussi j'ai un CDI à temps partiel en temps que nounou,je fais très peu d'heures. Notre premier fils sera scolarisé en septembre 2013. Est ce qu'on peut espérer une réponse favorable en cas de demande de naturalisations?
Merci beaucoup d'avance de votre aide.
Mes salutations respectueuses.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés